

**Appel de propositions dans le cadre de la Transition «Vers un chez-soi» pour
l'investissement des fonds résiduels au Québec
Itinérance dans les collectivités rurales et éloignées (ICRÉ)
Date limite pour le dépôt des demandes : 29 mars 2019, 23 h 59 (HNE)**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la transition au programme *Vers un chez-soi* de 2019-2020 et 2020-2021, des sommes résiduelles sont disponibles pour investissement dans les communautés par le biais d'un appel de propositions pour le volet Itinérance dans les communautés rurales et éloignées (ICRÉ) au Québec.

Cet appel de propositions visera à bonifier des projets en cours et à financer de nouveaux projets. Pour de plus amples informations au sujet des activités admissibles dans le cadre de cet appel, veuillez consulter le *Guide du demandeur* ci-joint.

Les soldes disponibles dans toutes les régions du Québec sont inscrits dans le *Guide du demandeur*. Les demandes de financement non retenues en partie ou en totalité pourraient être considérées ultérieurement, advenant des disponibilités de fonds.

Les organismes intéressés doivent faire parvenir leur demande de financement au plus tard le **29 mars 2019 avant 23 h 59 (HNE)**. Aucune demande de financement reçue après cette limite ne sera considérée et toute demande jugée incomplète pourrait être rejetée.

Séances d'information :

Deux séances d'information d'une durée d'une heure seront offertes par webinaire :

Quand : vendredi, le 1^{er} mars 2019
Heure : 10h30 à 11h30, en français
13h30 à 14h30, en anglais

Pour vous y inscrire, veuillez compléter le formulaire électronique en pièce jointe de cet envoi.

Comment soumettre une demande :

Veuillez consulter le *Guide du demandeur* du volet ICRÉ ci-joint pour cet appel de propositions et nous acheminer une demande complète incluant ces documents obligatoires :

- *Demande de financement standardisée dûment remplie (formulaire EMP5523) que vous trouverez au :*
<https://catalogue.servicecanada.gc.ca/content/EForms/fr/Detail.html?Form=EMP5523>
- *Modèle budgétaire détaillé dûment rempli (fichier Microsoft Excel ci-joint).*
- *Une lettre d'appui de votre Centre Intégré de Santé et des Services sociaux (CISSS) ou Centre Intégré universitaire de Santé et des Services sociaux (CIUSSS).*

- *Autres documents pour projets d'immobilisation (consulter le Guide du demandeur).*

Où déposer votre demande :

Veuillez nous faire parvenir votre demande de financement au plus tard le **29 mars 2019 avant 23 h 59 (HNE)** :

- *Par courriel à : qc-prog@servicecanada.gc.ca*
- *Par la poste à l'adresse suivante :*
Service Canada
ADP Transition Vers un chez-soi - Volet ICRÉ
1001, boulevard de Maisonneuve Est, 4e étage
Montréal (Québec)
H2L 5A1

État de votre demande :

Suite au dépôt de votre demande, vous recevrez un accusé de réception. D'autres informations et documents pourraient vous être demandés ultérieurement. Nous communiquerons avec vous par écrit pour vous informer si votre demande a été approuvée ou refusée. Les décisions sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'un processus d'appel.

Pour tous renseignements supplémentaires concernant cet appel, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à qc-prog@servicecanada.gc.ca ou par téléphone au 1-866-233-3194.

Salutations distinguées.

L'Équipe des programmes, région du Québec
Service Canada